



SERVICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
DIVISION COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LES CITOYENS

OFFRE D'EMPLOI

AGENT(E) EN COMMUNICATION
(2023-26)

Ville centre de la MRC d'Antoine-Labelle dans la grande région de L'Autre Laurentides, la ville de Mont-Laurier compte plus de 14 200 habitants. Pôle régional important, Mont-Laurier se démarque par la qualité de ses infrastructures sportives et culturelles et de l'accessibilité à toutes les commodités d'une grande ville en région. A proximité de la nature, elle est composée de lacs, de rivières et d'espaces verts à découvrir. Avec son centre-ville en pleine transformation, l'essor de son parc industriel et la présence d'un pôle du savoir complet autant au niveau professionnel, collégial, qu'universitaire, Mont-Laurier est en plein développement.

La Ville de Mont-Laurier désire pourvoir un poste d'agent(e) en communication dans la division communication et relations avec les citoyens.

Description sommaire

Sous l'autorité de la cheffe de division – communication et relations avec les citoyens, l'agent(e) en communication, sera appelé(e) à planifier et à élaborer des stratégies de communication pour promouvoir les réalisations de la Ville de Mont-Laurier en plus de ses services et de ses projets dans le cadre de son développement. En appui à la cheffe de division, la personne devra également participer à l'organisation d'activités et de consultations citoyennes afin de bien saisir le portrait global et les particularités du milieu.

L'affichage détaillé des postes se retrouve sur le site web de la Ville de Mont-Laurier, dans la section « Carrières » à www.villemontlaurier.qc.ca/carrieres.

Conditions de travail

Rémunération : Selon la convention collective en vigueur, classe X
(salaire débutant à 31,50\$/heure)

Horaire de travail : Du lundi au vendredi, 32 heures par semaine;
Peut être appelé à travailler en dehors de l'horaire régulier selon les dispositions de la convention collective relatives à l'horaire de l'agent(e) en communication.

Durée : Poste permanent régulier.

Toute personne désirant se porter candidate doit soumettre son curriculum vitae **au plus tard le 8 septembre 2023 à midi**, à l'adresse suivante :

Ville de Mont-Laurier
Division ressources humaines
« Agent(e) en communication (2023-26) »
300, boul. Albiny-Paquette, Mont-Laurier (Québec) J9L 1J9
Courriel : rh@villemontlaurier.qc.ca

Seules les personnes retenues seront contactées.

La Ville de Mont-Laurier souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.